

LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

N° 99 OCTOBRE 2001

EDITORIAL

**AVEC LA LOI P M L, BIENTOT DES MAIRIES DE QUARTIER,
DES AUJOURD'HUI,
DES DELEGUES DE QUARTIER à XVI^e DEMAIN !**

2001 aura vu le centenaire de la loi de 1901 sur les associations et l'évolution de la Loi PML (lettre No 98 de juillet) qui gère PARIS, MARSEILLE, LYON et qui doit être adaptée aux besoins de la démocratie locale.

XVI^e DEMAIN, avec Simonne PAREZ, a participé au titre de la PLATEFORME avec son Président de l'époque Jacques REMOND, aux discussions préalables à la rédaction de la loi PML. Nous sommes donc très sensibles à toute évolution de cette loi.

Un projet de loi envisage de rapprocher élus municipaux et population par la création de mairies de quartier. Les associations, acteurs de la société civile, seront les intermédiaires indispensables aux élus pour qu'ils aient connaissance des souhaits des habitants.

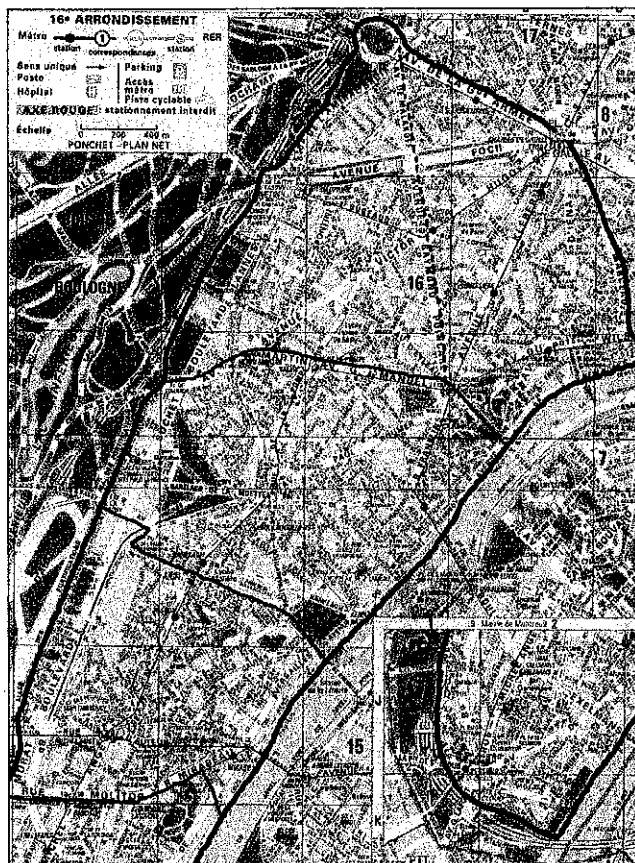
Il importe que XVI^e DEMAIN accompagne voire précède ce nouvel aménagement de la vie municipale dans notre propre organisation.

Nous avons défini quatre quartiers en s'appuyant sur le découpage INSEE, la densité d'habitants et d'adhérents, avec un délégué qui devient votre interlocuteur privilégié plus proche encore de vos préoccupations et de vos attentes à transmettre à vos élus.

La sécurité nous en parlons, XVI^e DEMAIN collabore avec les élus et les responsables de police de l'arrondissement. La sécurité, comme la circulation et le stationnement sont des éléments majeurs dans notre qualité de vie, objets de toute notre attention. Faites-nous part de vos remarques aussi au Siège de l'association 4 place de Mexico 75116 Paris.

Bonne rentrée à tous

Claude MUYARD



Dauphine-Chaillot	Simonne PAREZ	01 47 27 75 79
Muette-Passy	Paule LANASPEZE	01 47 04 92 34
Auteuil-Nord	Philippe BENOIT	01 45 25 77 91
Auteuil-Sud	Jacques REMOND	01 46 51 49 89

SECURITE DANS LE XVIème : ELUS, POLICE, ASSOCIATIONS MOBILISES ?

Le Maire du XVIème Pierre-Christian TAITTINGER, a réuni le 17 septembre les élus de l'arrondissement, la Police et des associations invitées autour du thème de la sécurité et plus particulièrement de la prostitution. La Mairie de Paris et le Parquet étaient aussi représentés.

Le Maire constate le sentiment croissant d'insécurité avec la banalisation des agressions, des tentatives d'imposer un marché de la drogue jusqu'à la porte des lycées, le proxénétisme aux ramifications internationales, la prostitution de mineurs en fort développement.

Or la Police voit son intervention freinée tant par des textes législatifs inadaptés aux nouvelles formes de délinquance que de moyens insuffisants en personnel (La Police du XVIème assure la lourde charge des gardes statiques des 66 ambassades).



Le nouveau Commissaire de Police, Pierre HERVE, dans son intervention a souligné l'installation progressive d'une police de proximité, qui, outre l'accueil des plaignants, apporte une réponse de sécurité et coordonne son action de prévention avec la Police Judiciaire.

Mais, le Commissaire de Police veut aller plus loin en approfondissant les rapports avec la population du XVIème et en consultant les grands acteurs de la société civile que sont les associations sur l'ensemble des problèmes . " *Aujourd'hui on ne peut tout attendre de la Police, devant l'évolution de la délinquance il faut reconstruire à la base. Il faut réfléchir vite ensemble avec les associations dès maintenant... XVIè DEMAIN répond présent !*

Il y a toutefois lieu d'être inquiet, un projet de rééquilibrage des forces de police entre Paris et la Province est dans l'air au détriment de la capitale mieux pourvue (1 policier pour 250 habitants contre 1 pour 600 en province).

La Mairie de PARIS a prévu le redéploiement progressif de 1000 policiers de proximité supplémentaires dans les arrondissements dont 500 emplois jeunes.

Le député du XVIème Sud, Claude GOASGUEN souligne l'inadaptation de l'arsenal législatif au changement qualitatif de la délinquance et le besoin impérieux de faire évoluer la loi pour donner à la Police et la Justice les moyens d'agir.

Le Parquet admet aussi que l'action de la Justice se trouve bloquée par des textes législatifs inadaptés et oeuvre pour resserrer les liens Police - Justice.

Les associations apportent leur témoignage de faits délictuels, déplorent le manque de polyvalence des effectifs de police et leur insuffisance, le zèle des contractuelles qui pourraient intervenir aussi dans des rôles de prévention...

XVIè DEMAIN remercie le Maire de la tenue de cette réunion et souhaite que ce soit le point de départ d'une collaboration permanente et concrète avec les élus du XVIème et les services du commissariat de Police pour analyser les causes, proposer des solutions dans la lutte contre l'insécurité locale et apporter une amélioration dans un contexte législatif dont tous s'accordent à déplorer les carences.

Voulez-vous participer à notre réflexion ? Ecrivez-nous

C. I. C. A. du 19 juin 2001

Le Conseil d'arrondissement dédié aux questions des associations s'est réuni à la mairie du XVIème le 19 juin. Il a été largement alimenté par les questions de XVIèDEMAIN.

Situation du XVIè en matière de crèches ?

L'arrondissement rajeunit, ce qui occasionne une pénurie des modes de garde dans l'arrondissement. Il existe neuf crèches collectives sectorisées (7 publiques, 2 privées) et deux crèches familiales et un agrément pour neuf halte-garderies.

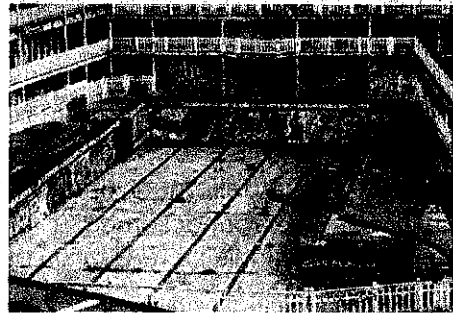
Les places en crèches sont attribuées par une commission qui statue en juin sur les effectifs de septembre, puis tous les trimestres. Depuis septembre, les inscriptions sont prises à partir du 6^e mois de grossesse. Dix classes de maternelles supplémentaires ont été demandées par la FCPE du 16è.

Réaménagement du Bois de Boulogne ?

Le nouveau maire a décidé de relancer la concertation. Les associations devraient être convoquées en septembre pour participer à l'élaboration du schéma directeur d'aménagement.

La piscine Molitor ?

Un crédit d'études de 5 MF a été généreusement alloué par la mairie de Paris pour la réfection de la piscine à l'identique, exception faite de la patinoire. Une nouvelle évaluation de l'état des bétons d'origine devrait être réalisée dans le courant de l'été suivie d'une première réunion de travail.



Durée des travaux Porte d'Auteuil ?

La réalisation d'un tunnel pour l'acheminement de l'eau en provenance du XVè devrait durer encore deux ans. Une nouvelle régulation des feux devrait améliorer la circulation (l'amélioration en septembre n'est pas très nette). Le projet d'aménagement de la porte d'Auteuil sera réétudié après l'achèvement de ce chantier.

Circulation rue de la Pompe ?

La rue a été mise en sens unique en raison du chantier du 8 rue de la Pompe, qui doit se terminer au deuxième trimestre 2002. La signalétique devrait être aménagée pour éviter les confusions. Aucune décision n'est prise pour la fin des travaux.

Nous écrivions en juillet et nous l'avons dit au maire : "Cette situation conduit à une anarchie grandissante en matière de stationnement, une dégradation du service des autobus qui empruntent un trajet différent selon le sens de circulation et une sécurité contestable par insuffisance de signalisation".

Depuis la rentrée, la situation s'est aggravée en matière de sécurité. Une nouvelle réunion est prévue mi-octobre avec Gérard LEBAN 1^{er} adjoint.



Le kiosque au 48 avenue Mozart ?

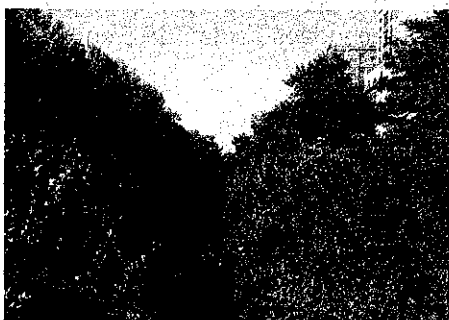
Ce kiosque face aux devantures des commerces qui empiètent sur le trottoir est très gênant pour la circulation des piétons. Il sera légèrement déplacé vers la chaussée et la station de taxis reculée.

Autres questions des autres associations :

l'aquarium du Trocadéro

Un recours gracieux a été déposé contre le permis de construire. Le dossier semble maintenant arrêté pour un an par suite de problèmes financiers avec le constructeur.

promenade verte Muette-Porte d'Auteuil



Le projet qui prévoyait l'implantation d'un parc de stationnement, de résidences et d'une promenade plantée est actuellement suspendu. Un recours devant les juridictions administratives a abouti à l'annulation du permis de construire car la zone de plan de masse était entachée d'illégalité.

Aucun autre projet n'est proposé, mais le maire de Paris a engagé une négociation avec Réseau Ferré de France.

pistes cyclables

Une liaison est prévue entre la Muette et l'hippodrome de Longchamp.

Le long de l'allée des fortifications, les interconnexions aux carrefours restent à aménager (actuellement en arbitrage budgétaire).

Enfin, une interconnection des itinéraires vélo est prévue entre le XV^e et le XVI^e sur le pont de Garigliano, mais sa réalisation est liée au projet d'amélioration de la ligne de bus du PC.

travaux sur les boulevards des Maréchaux pour faciliter la circulation des autobus

Le projet est suspendu pour des raisons d'ordre politique (nouvelle municipalité), technique (étroitesse des boulevards) et financière (dépassement des budgets).

1 BIS RUE RAFFET, UN ILOT A PRESERVER ?



L'atelier situé au 1 bis rue Raffet a été occupé par le sculpteur Alfred Bartholomé (1848-1928) en 1910, et ultérieurement par le sculpteur Calka (1921-1999)°.

La COGEDIM envisage d'édifier un immeuble de 14 appartements, aligné sur les autres immeubles de la rue. Seuls les arbres sur cour seraient conservés. La société est dans l'attente du permis de démolir pour commencer les travaux.

Ce coin charmant, arboré dont la grille est couverte en juin d'un

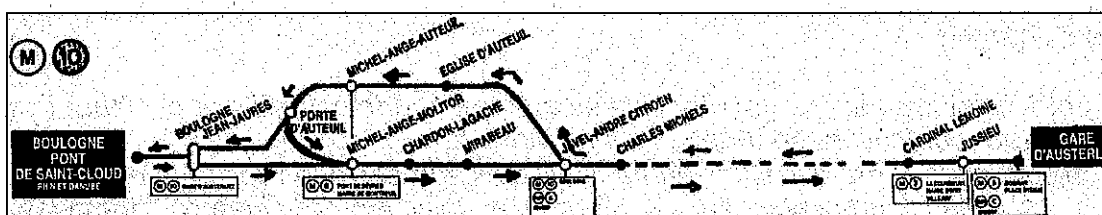
chèvre-feuille qui embaume la rue, peut-il subir un meilleur sort ?

LES ABSURDITÉS DU MÉTRO D'AUTEUIL

En 1920, la RATP construisait la ligne 10 reliant les gares d'Austerlitz et d'Auteuil. Les deux voies achevaient leur parcours à l'Ouest de la ville et se conjuguèrent là pour former une boucle à sens unique, qui desservait alternativement à l'aller ou au retour les quartiers d'Auteuil et de Mirabeau. Seule des six stations de ces quartiers, le terminus de la Porte d'Auteuil à l'extrémité de la boucle offrait donc à ses usagers la possibilité de l'aller-retour à Austerlitz par voies directes.



Pourtant, c'est à partir de l'une des stations placées sur la boucle, Michel-Ange Molitor, que la RATP décida de construire en 1981 un tronçon de voies supplémentaires appelé à desservir la ville de Boulogne jusqu'au pont de St Cloud. Depuis 1988, après une période transitoire (une rame sur trois continuant à faire directement la boucle), les habitants d'Auteuil sont contraints de passer par Boulogne pour aller à Paris !



Résultat pratique - les stations du 16e Sud se vidèrent complètement de leurs usagers ... et la RATP arriva à la conclusion « commode » que la suppression de la boucle ne pénalisait pas nombre de voyageurs.

Il n'empêche que les nombreux habitants du 16e Sud ayant droit au service du métro parisien au même titre que d'autres contribuables, la RATP aurait dû prendre en compte l'inconfort de ces usagers et chercher une solution plus satisfaisante. Ne serait-ce par exemple que l'instauration d'une mini-rame, qui, empruntant la voie directe, ferait la navette entre Porte d'Auteuil et Michel-Ange Molitor. La parole est aux techniciens, à condition que les responsables se sentent concernés ...

Si l'on ajoute à cela la fréquence de plus en plus réduite de l'autobus 52, et si l'on construit, comme il en est question, des logements sur le terrain du petit train d'Auteuil, la circulation déjà difficile dans ce quartier risque de devenir infernale.

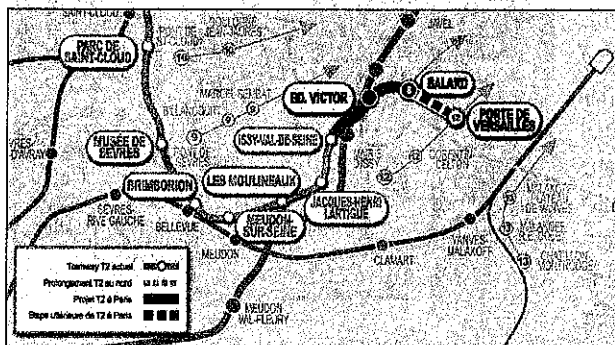
Tout cela semble bien éloigné du discours officiel qui clame sa volonté de promouvoir les transports en commun !

Comité de rédaction : Mmes Paule Lanaspeze, Simonne Perez, MM. Philippe Benoit, Valère Gros, Daniel Mortgat et Claude Muyard

ROCADE SUD : UN TRAMWAY ? DEUX TRAMWAYS ?

<http://www.t2aparis.org/>

<http://www.paris-france.org/parisweb/FR/vivre/tramway/>



Le site Internet de la R A T P nous apprend qu'une concertation (le mot est à la mode) intervient sur le prolongement de la ligne T2 LA DEFENSE - Issy-Les Moulineaux jusqu'à Balard, et dans une deuxième étape, jusqu'à la Porte de Versailles.

Le trafic, apprenons-nous, " a dépassé toutes les prévisions mais souffre d'un mauvais accès à Paris " avec le

terminus actuel qui impose une correspondance avec le RER C.

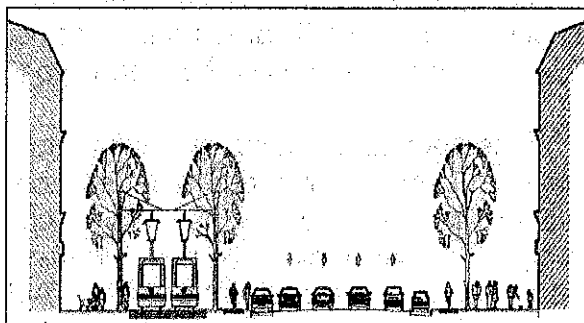
Le trajet de la Petite Ceinture qui, relié aux grands réseaux de chemins de fer, avait activement contribué à l'activité industrielle des quartiers qu'elle traverse, pouvait reprendre du service. L'arrêt du trafic voyageurs en 1934 et le transfert des usines desservies avaient "progressivement conduit à la mise en sommeil de la ligne ".

Voilà une louable intention qui répond aux souhaits de bien des associations de quartiers (en particulier, LA PLATEFORME et ses 16 associations, et notamment XVI^è DEMAIN).

Le projet à l'étude est de " faciliter l'accès aux transports collectifs et diminuer l'usage de la voiture particulière en milieu urbain ". Dont acte !

" L'objectif majeur est d'assurer un meilleur maillage entre les réseaux principaux de transport collectif présents dans le XV^ème et Issy les Moulineaux : tramway T2, RER C, métro et futur tramway sur le boulevard des Maréchaux. "

Alors, c'est là où le bât blesse ! Une concertation organisée par le Maire de Paris, Bertrand DELANOË, avec les associations le 17 mai 2001 à L'Hôtel de Ville, à grand renfort de presse, nous a appris que le tramway Rocade Sud emprunterait le boulevard des Maréchaux depuis le pont du Garigliano, la RATP ayant déjà nommé un chef de projet.



De facto, le tracé existant de la Petite Ceinture était abandonné au profit d'autres projets à définir comme une coulée verte, du moins pouvait-on le penser.

Nous aurons donc très probablement, entre le Pont du Garigliano et la Porte de Versailles, deux lignes de tramway au trajet parallèle gérées par la R A T P .

Abondance de biens ne nuit pas, mais c'est le contribuable qui devra payer de ses deniers des projets concurrents dont l'utilité des deux reste à démontrer. Le prolongement de la ligne T2 sur le boulevard des Maréchaux aurait pu s'envisager, d'autant plus que l'infrastructure existe déjà sous le pont du Garigliano. Une enquête publique est prévue en 2002 pour mise en service en 2006 ! Affaire à suivre ! Nous souhaitons une vraie concertation.

AIRPARIF

la pollution à Paris

<http://www.airparif.asso.fr/>

XVI^èDEMAIN a été reçu en juin par son président M. ELBEL, qui nous a fait bénéficier de ses connaissances sur les objectifs et le fonctionnement de AIRPARIF.

La connaissance de la pollution atmosphérique et sa surveillance ont fait de grands progrès. Les outils de mesure mis en place et les cartographies réalisées permettent une analyse plus fine et concluante. Les cartes permettent d'avoir une information relative à la qualité de l'air en tout point de l'agglomération parisienne.



Un indicateur de qualité de l'air "ATMO" est calculé à partir des niveaux de pollution relevés. Il est composé des sous indices de quatre polluants (dioxyde de soufre, dioxyde d'azote, ozone et particules). L'indice global est le plus mauvais de ces quatre sous indices.

Le dioxyde de soufre est en nette régression, en raison des efforts industriels réalisés et de la baisse du soufre dans les hydrocarbures.

Le dioxyde d'azote et l'ozone sont d'origine automobile. Le dioxyde d'azote est prépondérant en hiver, suivi par les particules, tandis que l'ozone est le risque majeur de l'été.

L'agglomération parisienne, située en plaine, bénéficie la majeure partie du temps d'un climat océanique venteux ou pluvieux favorable à la dispersion de la pollution par brassage et lessivage de l'atmosphère. Cependant, certaines situations météorologiques, anticyclones et absence de vent, bloquent les polluants sur place et peuvent conduire pour les mêmes émissions de l'agglomération, à des niveaux nettement supérieurs à ceux des jours les moins pollués.

Enfin, le benzène, qui ne contribue pas à ATMO, provient des émissions liées au trafic routier (évaporation de l'essence et gaz d'échappement) et à des processus de combustion (tabagisme actif et passif).

AIRPARIF souligne l'importance de ces polluants près des grands axes routiers et leur diffusion dans les rues adjacentes, influencée par un brassage occasionné par le vent.

Une nouvelle procédure d'alerte, effective depuis le 1er juillet 1999, concerne trois polluants : le dioxyde de soufre, l'ozone et le dioxyde d'azote.

Un premier niveau comprend des actions d'information de la population, des recommandations sanitaires aux catégories de la population particulièrement sensibles, ainsi que des recommandations et des mesures visant à réduire certaines des émissions polluantes.

Un second niveau comprend, en outre, des mesures de restriction ou de suspension des activités concourant à la pollution, y compris, le cas échéant, de la circulation des véhicules.

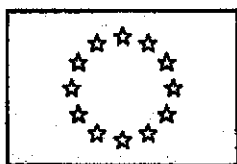
En résumé, toute action de réduction de la pollution concerne directement la circulation automobile, avec moins de voitures et des véhicules moins polluants (pastille verte). Une réduction de la circulation associée à un renouvellement du parc pour les véhicules anciens et très polluants semble indispensable si on veut s'attaquer sérieusement au problème et atteindre les objectifs prévisionnels de 2005 avec une diminution de 30 % de l'oxyde d'azote émis.

Le XVI^è arrondissement n'est pas l'arrondissement de Paris le moins concerné.

OBSERVATOIRE DU BRUIT A PARIS

et le bruit en Europe

<http://www.cidb.org/euroframe.html>



Une directive européenne sur le bruit ambiant est en préparation au Parlement européen (<http://europa.eu.int/>). Elle devrait être publiée au JO fin 2001.

Elle porte sur l'harmonisation des indicateurs de bruit (L_{den} pour day-evening-night et L_{night}), sur l'élaboration de cartes du bruit engendré dans toutes les agglomérations et le long des réseaux de transport et perçu dans l'environnement domestique (objectif à cinq ans).

Ces informations serviront à établir des plans d'action au niveau local et à fixer les objectifs à atteindre pour améliorer la situation dans l'Union Européenne. Un point sera établi tous les cinq ans.

La directive aura un impact sur toutes les directives nationales (Plan de Déplacements urbains, Plan Local d'Urbanisme, Plan d'Exposition au Bruit¹, ...) et devra jouer sur tous les leviers existants (outils réglementaires et économiques).

2002 et 2003 seront des années de réflexion pour transposer la directive. Il faudra déterminer les autorités compétentes : État, collectivités locales, autorités urbaines, . Le Plan d'action sera préventif et curatif.

A Paris sera établie une carte stratégique du bruit. Les voies seront toutes classées et une base de données sera établie par rue, immeuble et étage. Aujourd'hui existe déjà un classement pour les voies les plus bruyantes dont les immeubles peuvent donner lieu à travaux d'isolation acoustique et aides financières (OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat²).

CIRCULATION et STATIONNEMENT, XVI^è DEMAIN ENQUETE

Le XVI^{ème} n'échappe pas à la règle : circuler et stationner, un problème crucial qui nous concerne tous... sans parler des effets de la pollution. Notre penchant naturel attribuerait la responsabilité de cette situation empirante aux autres utilisateurs de l'espace public, espace limité qu'il nous faut apprendre à mieux partager.

C'est un vaste problème impliquant non seulement la Capitale mais toute l'agglomération parisienne, théâtre de transferts quotidiens importants de population. Et chacun a, bien sûr, une bonne raison de préférer sa voiture aux transports en commun.

¹ Union Française Contre les Nuisances Aériennes : <http://www.ufcna.com/aideurbanisme.html>

² SEMAEST 181 rue Daumesnil 75012 PARIS 01 53 02 46 60 opah-bruit@semaest.fr

Sont concernés dans le XVI^è : les boulevards des Maréchaux les avenues de la Grande Armée, Paul Doumer, du Président Wilson et de New-York, la chaussée de la Muette et les places du Trocadéro et de la Porte d'Auteuil
voir aussi <http://www.cidb.org>

Certes nos élus, nouvelle majorité municipale en tête, se sont emparés de ce délicat dossier, en témoigne la décision diversement appréciée d'interdire la voie Pompidou l'été aux voitures et deux roues motorisées. Nous aurons aussi davantage de couloirs de bus protégés et élargis et maigre consolation, les places devenant si rares, un stationnement résidentiel journalier réduit à un demi-euro à partir du premier janvier, soit environ 70 F par mois (Pourquoi conserver un parking à 1 000 F de loyer, voire davantage sans oublier les impôts locaux de surcroît ?).

Des aménagements concertés et réalistes peuvent être apportés, mais le problème reste entier: Constatons-le, la voiture a de moins en moins droit de cité.

Et de crier haro sur l'automobile, depuis longtemps " vache à lait " fiscale.

Ce serait donc justice qu'en retour de nos efforts contributifs nous puissions circuler et stationner normalement. La voiture ? A consommer avec modération !



Doit-on baisser les bras? Non, mais examinons nos comportements individuels: Stationnement en double file (oh! juste quelques minutes), sur un passage clouté (c'est la seule "place " qui restait), sur un emplacement réservé aux livraisons (il n'y en a pas pour l'instant), sur le côté interdit de la voie en stationnement unilatéral (les autres voitures ont la place de passer), si ce n'est pas sur le trottoir (tant pis pour les piétons) ou sur une place G I C (toujours inoccupée, alors moi ou un autre!) Ou encore pour certains prendre sa voiture pour aller acheter sa baguette de pain...

En bref, multiplions ce genre d'incidents et Paris est paralysé !

Ne devons-nous pas modifier nos comportements, adopter une attitude responsable afin de gérer au mieux l'espace limité ? Des adhérents nous donnent des idées:

Et si le stationnement était limité à 1 heure dans les rues très commerçantes permettant une rotation plus rapide des véhicules? Si de son côté la R A T P instituait une carte mensuelle heures creuses à tarif réduit ? un réseau de minibus? (Proposition de Pierre-Christian TAITTINGER Maire du XVIème) Pourquoi ne pas protéger l'espace réservé aux livraisons ?

Davantage de voies cyclables et de stationnements protégés pour les deux roues ? Prévoir des places "dépose minute " ? Et les cartes à puce électronique dans un lecteur sur le pare-brise (évitant la recherche de plus en plus problématique d'un horodateur à pièces en état de marche.)

Les incitations fiscales ne sont pas oubliées: Une TVA réduite pour les emplacements de parking public ? Diminuer les taxes foncières et d'habitation sur les parkings privés ?

Enfin faire ressortir les projets de parkings souterrains.... un peu vite enterrés (Orphelins d'Auteuil - ancienne voie SNCF La Muette -Auteuil). La liste n'est pas exhaustive.

L'heure est à la concertation avec nos élus, nous répète-t-on. Parfait ! Le débat est ouvert. Réagissons et exprimons-nous !

Des idées, suggestions, solutions, nous en sommes sûrs, vous en avez. A vos plumes! Ecrivez à XVIè DEMAIN, 4 place de Mexico 75116 PARIS en utilisant le coupon-réponse en fin de la Lettre, Vous pouvez aussi nous joindre par téléphone / fax au 01 45 25 77 91 ou par e-mail

Nous souhaitons organiser une table ronde sur ces problèmes avec vous et les élus et contribuer à construire ensemble le Paris de Demain.

Association Générale de Familles du 16° communique



Pour l'année 2001/2002, l'AGF 16 propose à ses adhérents diverses activités intéressant Parents et Enfants :

- Halte-Garderie au jardin du Ranelagh,
 - Ateliers de dessin, cartonnage, encadrement, cuisine,
 - Atelier découverte pour les jeunes, dessin pour enfants,
- et des activités récréatives, culturelles et sportives .

Les inscriptions ont eu lieu en septembre, mais vous pouvez contacter les permanences :

- 01 45 27 93 25, 56 rue de Passy, lundi et jeudi de 14 h à 16 h,
- 01 47 43 19 61, 123 bis bd Murat, mardi et vendredi de 9 h à 11 h.

CALENDRIER DES MATCHES AU PARC DES PRINCES

Dimanche 14 octobre 2001 20h45	PSG / Lyon	Mercredi 19 décembre 2001	PSG / Auxerre
Jeudi 18 octobre 2001 20h	PSG / Vienne	Samedi 5 janvier 2002	PSG / Monaco
Samedi 27 octobre 2001 20h	PSG / Bastia	Mercredi 30 janvier 2002	PSG / Lorient
Samedi 17 novembre 2001 20h	PSG / Guingamp	Mercredi 6 février 2002	PSG / Bordeaux
Mercredi 28 novembre 2001 20h	PSG / Marseille	Samedi 23 février 2002	PSG / Sedan

Attention, ce calendrier est prévisionnel et risque de subir des modifications. Si vous vous êtes inscrits auprès du Service des relations avec les riverains du Parc des princes (01 41 10 71 34), vous en serez informés.

COURRIERS DE NOS ADHERENTS

Merci pour vos nombreux courriers et messages d'encouragement. Nous n'avons pas encore la réponse de nos élus à vos questions posées avant l'été. A voir dans la lettre de janvier 2002.

VOS IDEES, VOS CRITIQUES, VOS SUGGESTIONS

Communiquez nous vos préoccupations, les sujets que vous souhaitez nous voir étudier, par téléphone et fax (01 47 27 75 79), par e-mail (xvidemain@hotmail.com) et par message sur carte et auprès de vos correspondants. Venez aussi nous rejoindre à nos réunions du mercredi matin 10h au Siège de l'association.

<div style="border-bottom: 1px dashed black; height: 25px; margin-bottom: 5px;"></div> <div style="border-bottom: 1px dashed black; height: 25px; margin-bottom: 5px;"></div> <div style="border-bottom: 1px dashed black; height: 25px; margin-bottom: 5px;"></div> <div style="border-bottom: 1px dashed black; height: 25px; margin-bottom: 5px;"></div> <div style="border-bottom: 1px dashed black; height: 25px; margin-bottom: 5px;"></div> <div style="border-bottom: 1px dashed black; height: 25px; margin-bottom: 5px;"></div> <div style="border-bottom: 1px dashed black; height: 25px; margin-bottom: 5px;"></div> <div style="border-bottom: 1px dashed black; height: 25px; margin-bottom: 5px;"></div> <div style="border-bottom: 1px dashed black; height: 25px; margin-bottom: 5px;"></div> <div style="border-bottom: 1px dashed black; height: 25px; margin-bottom: 5px;"></div> <div style="border-bottom: 1px dashed black; height: 25px; margin-bottom: 5px;"></div> <div style="border-bottom: 1px dashed black; height: 25px; margin-bottom: 5px;"></div> <div style="border-bottom: 1px dashed black; height: 25px; margin-bottom: 5px;"></div> <div style="border-bottom: 1px dashed black; height: 25px; margin-bottom: 5px;"></div> <div style="border-bottom: 1px dashed black; height: 25px; margin-bottom: 5px;"></div> <div style="border-bottom: 1px dashed black; height: 25px; margin-bottom: 5px;"></div> <div style="border-bottom: 1px dashed black; height: 25px; margin-bottom: 5px;"></div> <div style="border-bottom: 1px dashed black; height: 25px; margin-bottom: 5px;"></div> <div style="border-bottom: 1px dashed black; height: 25px; margin-bottom: 5px;"></div> <div style="border-bottom: 1px dashed black; height: 25px; margin-bottom: 5px;"></div>	<div style="border: 1px solid black; width: 60px; height: 40px; margin: 0 auto; margin-bottom: 20px;"></div> <p style="margin: 0;">XVIè DEMAÏN</p> <p style="margin: 0;">4 place de Mexico</p> <p style="margin: 0;">75116 PARIS</p>
---	---